

# Zodiac : 60 postes en sursis

**SAINT-JEAN-D'ILLAC**  
Le site girondin,  
qui emploie 95 salariés,  
est au cœur d'une  
opération de  
restructuration

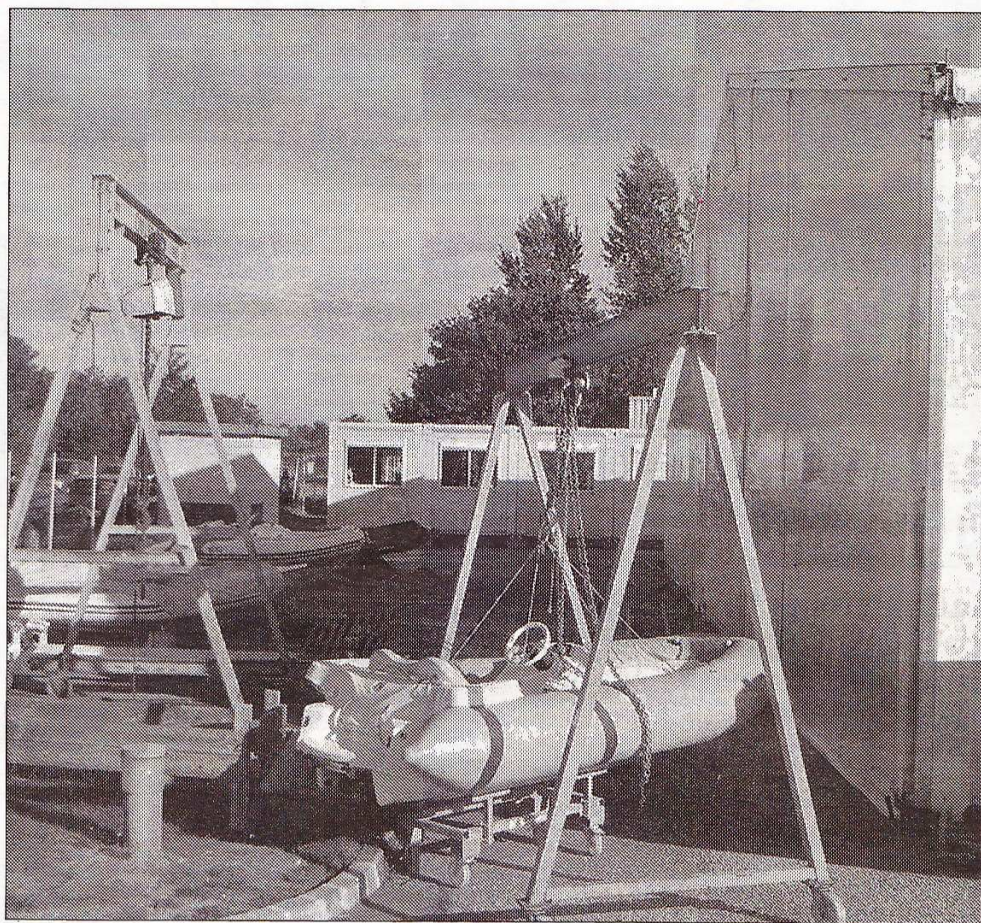
Comme nous l'indiquions dans notre édition d'hier, Zodiac Marine & Pool, spécialisé dans la fabrication de bateaux hors-bord, a déclenché une procédure d'information et de communication en vue d'une restructuration.

Un comité central d'entreprise (CCE) s'est tenu sur ce thème vendredi dernier. À cette occasion, des éléments sur la situation sociale et économique de Zodiac ont été fournis aux partenaires sociaux. S'ensuivront des échanges réguliers entre direction et représentants du personnel. Une première réunion est d'ores et déjà programmée le 4 octobre. Elle n'aura pas lieu à Saint-Jean-d'Illac, seul site concerné par des suppressions de postes, mais à Ayguesvives, près de Toulouse. Ce CCE ouvrira en quelque sorte les débats.

## Grande réserve

Combien d'emplois sont menacés ? Difficile à dire avec précision. « Du fait de la procédure engagée, on est tenu à une grande réserve sous peine de s'exposer à un délit d'entrave », explique Philippe Hans, vice-président de Zodiac Marine & Pool, en charge des ressources humaines. Du reste, cette obligation de réserve vaut aussi pour les syndicats.

Toutefois, la direction ne dément pas l'information selon laquelle une soixantaine de postes sur les 95 que



Installée à Saint-Jean-d'illac depuis plus de vingt ans, l'usine produit 5 000 bateaux par an vendus sous les marques Zodiac, Bombard et Avon. PHOTO O.D.

compte l'usine de Saint-Jean-d'illac seraient sur la sellette. Philippe Hans récuse en revanche la rumeur faisant état d'une fermeture possible. Il rejette encore toute idée de transfert des personnels vers d'autres sites de production.

La direction explique la situation actuelle par la crise qui secoue le monde de la plaisance depuis trois ans. « Fin 2007, notre chiffre d'affaires était de 78 millions d'euros. Nous avons réalisé 48 millions en 2010 et nous devrions faire la même chose cette année. Notre capacité de production est trop importante. Certains marchés comme l'Espagne ou l'Italie se sont effondrés », poursuit Philippe Hans.

Dans un communiqué, Noël Bonnieu, délégué syndical central CFDT, met en cause le fonds d'investissement d'origine américaine Carlyle. « Ce dernier avait indiqué lors de la création de Zodiac Marine & Pool, vouloir développer nos activités, y compris par une croissance externe. » Listant les fermetures opérées, le syndicaliste poursuit : « Nous sommes bien loin des intentions affichées et le tissu industriel français du groupe aura été particulièrement malmené par les choix de l'actionnaire. » Noël Bonnieu indique qu'un contre-projet sera proposé le 4 octobre face à celui de l'actionnaire.

**Olivier Delhoumeau**